

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DECS

Date

19 septembre 2021

Numéro

23.231

Heure

17h21

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical

Titre : Critères de maîtrise du français pour les conjoints de collaborateurs de nos entreprises au bénéfice d'un permis B

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Pénurie de main-d'œuvre, recherche de compétences, chasse aux talents : voilà la réalité de nombreuses entreprises neuchâtelaises produisant des produits de niche à haute valeur ajoutée et les commercialisant dans le monde entier.

Dès lors, nous nous interrogeons en lisant un courrier reçu par une femme venue de l'étranger pour rejoindre son mari, collaborateur avec permis B dans une entreprise de pointe du canton, fleuron industriel et gros contribuable fiscal neuchâtelais. Après une année, cette personne a été convoquée pour passer un test de français. En cas de refus ou en cas d'échec au test, elle serait renvoyée dans son pays.

Le Conseil d'État est invité à répondre aux questions suivantes :

- Dans quels cas est-il attendu un minimum de connaissance d'une langue nationale de la part du conjoint d'une personne travaillant en Suisse ? Y a-t-il des attentes identiques envers la personne au bénéfice du contrat de travail ?
- Quel est le niveau minimal attendu ?
- De bonnes connaissances en allemand dans le canton de Neuchâtel sont-elles acceptées ?
- Combien de personnes ont été concernées par cette potentielle mesure de renvoi du territoire ces dernières années dans le canton de Neuchâtel ?
- Quelle est la base légale qui permet la vérification du niveau de langue pour les conjoints de détenteurs de permis B ?

Nous remercions par avance le Conseil d'État pour les réponses apportées aux questions ci-dessus.

Développement (commentaire aux questions) :

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Patricia Borloz

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Quentin Di Meo

Corinne Schaffner

Hermann Frick

Francis Krähenbühl

Sarah Curty

Béatrice Haeny

Andreas Jurt

Alexandre Brodard

Mary-Claude Fallet

Pascale Ethel Leutwiler

Michel Zurbuchen